

Bureau d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

REPUBLIQUE DU BENIN

AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
(ARMP)



PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION DES INVESTISSEMENTS PUBLICS ET A LA
GOUVERNANCE (PAGIPG)



AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE
DIFFERENTS DEPARTEMENTS MINISTERIELS DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS
BUDGETAIRES 2016 & 2017
(Financement PAGIPG)

RAPPORT D'AUDIT DU MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE (MDN)

VERSION DEFINITIVE

Mai 2020

Marché N°065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019

Document de travail	Dates
Projet de rapport provisoire (AC)	28/10/2019
Rapport provisoire	19/11/2019
X Rapport définitif	26/05/2020

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07 D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618 Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo
- 02 BP 1913 Cotonou Tel/(00229) 21 30 54 22

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N° 092468 W - Siège : 136 Rue MAOGA HOUNTIGOME LOME
- 06 BP 60535 Lomé Tel (00228) / 22 61 03 99

FRANCE : 2 Route d'Auxerre, 10120 Saint André les Vergers TROYES (France) Tél : (33)0781018628

Email : bec@becsarl.com / bec_scp@yahoo.fr

Le SMQ du Cabinet BEC est certifié ISO 9001 : 2015 sous le n° 0074633-00

SOMMAIRE

I. LETTRE INTRODUCTIVE.....	3
II. OPINION MOTIVEE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET DE CONTROLE DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSES AU TITRE DES EXERCICES BUDGETAIRES 2016 & 2017	5
III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE.....	7
IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE.....	12
V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION	13
5.1. Exhaustivité des pièces demandées	13
5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation de Marchés Publics (PPM)	13
5.3. Appréciation du respect des délais de passation	13
5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation).....	14
5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité	14
VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC.....	23
VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE.....	23
VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC.....	25
8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes	25
8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur	25
8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes	28
8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés.....	29
8.4. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés	31
IX. ANNEXES	32

I. LETTRE INTRODUCTIVE

A

**Monsieur le Président de l'Autorité de Régulation des
Marchés Publics (ARMP)**

**08 BP : 0791 Tri Postal Tél : (229) 21 30 50 76
Cotonou (Rép. du Bénin)**

Monsieur le Président,

En exécution de la mission qui nous a été assignée par contrat n°065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20 février 2019, portant sur l'audit des marchés publics et des délégations de service public de différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 (lot 1), nous avons l'honneur de vous transmettre, conformément aux termes de référence, notre rapport d'audit du Ministère de la Défense Nationale (MDN).

Au cours de la mission, nous avons rencontré divers interlocuteurs intervenant dans le processus de passation et de contrôle des marchés publics au sein des autorités contractantes visitées (cf. liste en annexe 1). Nous les remercions pour leur disponibilité et leur franche collaboration tout au long de notre mission.

Notre démarche de vérification de la conformité des procédures de passation des marchés publics a été effectuée en conformité avec les exigences des termes de référence (TDR) ainsi qu'aux normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Au terme de notre mission sur la revue de conformité de passation des marchés publics et des délégations de service public, les résultats de nos travaux sont matérialisés par le présent rapport intégrant les commentaires de l'Autorité Contractante, et ceux de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP). Les articulations essentielles dudit rapport portent sur les points suivants :

- i. Opinion motivée de l'auditeur sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service publics passés au titre des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- ii. Présentation liminaire de l'échantillon d'audit de conformité
- iii. Présentation du diagnostic sur la mise en place, l'organisation, le fonctionnement des organes de passation au sein des autorités contractantes (AC) au titre de la période sous revue
- iv. Présentation des constats sur la vérification des procédures de passation des marchés en fonction des modes de passation
- v. Présentation des constats sur les plaintes enregistrées par l'AC

vi. Présentation des constats sur l'état d'exécution financière

vii. Analyse de la performance des AC

viii. Annexes.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 26 mai 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

II. OPINION MOTIVÉE DE L'AUDITEUR SUR LES PROCÉDURES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS ET DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLICS PASSÉS AU TITRE DES EXERCICES BUDGÉTAIRES 2016 & 2017

Nous avons procédé à l'audit de conformité des marchés publics et des délégations de service public du Ministère de la Défense Nationale pour les exercices budgétaires 2016 & 2017.

Le tableau ci-après nous renseigne sur la proportion des marchés audités rapportés à la population mère :

Gestion	Eléments	Volume	Valeur
2016	Marché audité	3	654 220 280
	Maché de la population mère	3	654 220 280
	%	100%	100%
2017	Marché audité	10	138 330 875 632
	Maché de la population mère	11	138 974 285 711
	%	90,91%	99,54%

Opinions

➤ Gestions budgétaires 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Ministère de la Défense Nationale sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	1	0	0	1	0
2	GG	2	0	0	2	0
Total		3	0	0	3	0
%		100%	0%	0%	100%	0%
<u>Légende</u>						
REG	Procédure régulière					
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités					
IRR	Procédure irrégulière					
NUL	Marché nul					
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion					

✓ Défavorable

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures classées d'irrégulière, de nulle et d'impossibilité d'exprimer une opinion, nous estimons que la majorité des procédures n'ont pas été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

➤ **Gestions budgétaires 2017**

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Ministère de la Défense Nationale sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	GG	10	0	1	9	0
Total		10	0	1	9	0
%		100%	0%	10%	0%	0%
REG	Procédure régulière					
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités					
IRR	Procédure irrégulière					
NUL	Marché nul					
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion					

✓ **Défavorable**

Compte tenu des conclusions ci-dessus mentionnées et du pourcentage des procédures classées d'irrégulière, de nulle et d'impossibilité d'exprimer une opinion, nous estimons que la majorité des procédures n'ont pas été conduites en conformité avec la réglementation en vigueur.

✓ **Fondements des opinions**

Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA), à la norme internationale ISAE 3000 « *Mission d'assurance autres que les audits ou des examens limités d'informations financières historiques* », à la loi n° 2009-02 du 07 août 2009 portant code des marchés publics et des délégations de service public en république du Bénin, ses décrets d'application et ses arrêtés.

Nos responsabilités en vertu de ces normes et dispositions consistent à procéder à la vérification de la conformité des procédures de passation et à communiquer les anomalies, les inexactitudes et les irrégularités constatées dans notre rapport. Nous attestons que nous sommes indépendants du Ministère de la Défense Nationale (MDN) conformément au Code d'éthique et de déontologie applicable à notre profession. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés au cours de notre mission sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Cotonou, le 26 mai 2020



Serge MENSAH
Associé-Gérant
Expert en passation des marchés
Expert-Comptable Diplômé

III. ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE

Pour la constitution de l'échantillon devant servir de base à la revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés passés par le MDN, nous avons demandé et obtenu l'ensemble des marchés passés. Ensuite, nous avons procédé à un rapprochement de cette liste à celle qui nous a été communiquée par la DNCMP. Ce rapprochement a permis d'obtenir une liste complète des marchés de l'AC. A cet effectif total, devraient s'ajouter éventuellement les marchés ayant fait l'objet de plainte obtenus auprès de l'ARMP. Dans le cas d'espèce, nous n'avons identifié aucun marché ayant fait l'objet de recours.

A partir de cette liste définitive et conformément aux critères d'échantillonnage (cf. Termes de Référence et rapport R1 d'échantillonnage élaboré par le consultant et validé par l'ARMP), l'échantillon des marchés à auditer se présente comme suit par mode de passation et par année :

Tableau n°1 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par mode de passation

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Gré à Gré	546 020 500	2	546 020 500	2	83,46%	66,67%
	AOO	108 199 780	1	108 199 780	1	16,54%	33,33%
	Total général	654 220 280	3	654 220 280	3	100,00%	100,00%
2017	Gré à Gré	138 974 285 711	11	138 330 875 632	10	99,54%	90,91%
	Total général	138 974 285 711	11	138 330 875 632	10	99,54%	90,91%

Commentaire :

➤ **Gestion 2016**

Compte tenu du volume peu significatif des marchés à auditer, le consultant a procédé à un contrôle de l'ensemble des marchés passés par l'Autorité Contractante et communiqués aux auditeurs. Il s'agit de trois (3) marchés dont deux (2) marchés passés par la procédure de gré à gré et un (1) marché passé par la procédure d'appel d'offre ouvert. Les marchés passés par entente directe sont les plus utilisés. Ils représentent par rapport à la population mère 66,67 % en volume et 83,46 % en valeur.

➤ **Gestion 2017**

La population primaire est composée de onze (11) marchés dont dix (10) marchés passés par la procédure de gré à gré et un (1) passé par la procédure d'appel d'offres ouvert. Par ailleurs, l'application des critères d'échantillonnage recommandés par l'ARMP, a permis de retenir dans la population mère, l'ensemble des marchés passés par la procédure d'entente directe.

Tableau n°2 : Répartition de la population primaire et de l'échantillon par type de marchés

Gestion	Type de marché	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Travaux	108 199 780	1	108 199 780	1	100,00%	100,00%
	Fourniture	546 020 500	2	546 020 500	2	100,00%	100,00%
	Total général	654 220 280	3	654 220 280	3	100,00%	100,00%
2017	Fourniture	138 974 285 711	11	138 330 875 632	10	99,54%	90,91%
	Total général	138 974 285 711	11	138 330 875 632	10	99,54%	90,91%

Commentaire :

Nous observons dans la distribution ci-dessus deux types de marchés (fournitures et travaux) :

➤ **Gestion 2016**

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus, qu'en 2016 la population mère et l'échantillon sont composés des marchés de fournitures et de marché de travaux. Les marchés de fournitures représentent par rapport à l'échantillon 66,67 % et 83,46 % en valeur.

➤ **Gestion 2017**

La population mère et l'échantillon sont composés exclusivement des marchés de fournitures. L'échantillon a été communiqué aux auditeurs.

Le détail et les caractéristiques de l'échantillon retenu se présentent comme suit :

Tableau n°3 : Echantillon d'audit de conformité

➤ **Gestion 2016**

ECHANTILLON D'AUDIT DE CONFORMITE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE _ 2016							
N°	Référence	Objet	Type Marché	Mode de passation	Financement	Attributaire	Montant
1	N° 097/MEFP D/MDN/DNCMP/SP	POURSUITE ET ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE TYPE R+1 DEVANT ABRITER LA DIRECTION DU CENTRE DE PERFECTIONNEMENT AUX ACTIONS POST	Travaux	Appel d'Offres Ouvert	FE Financement Extérieur	SOCIETE SILCO SARL	108 199 780
2	N° 017/MEFP D/MCDN/DNCMP/SP	ACQUISITION DE MATÉRIELS DE MAINTIEN D'ORDRE	Fournitures	Marché par Entente Directe	BUDGET ELECTION CENA 2016	SOCIÉTÉ G'SIC SARL08 BP1119	409 080 500
3	N° 092/MEFP D/MCDN/DNCMP/SP	FOURNITURE DE 04 VEHICULES TOYOTA LAND CRUISER PICK-UP MONO CABINE	Fournitures	Marché par Entente Directe	Budget National	FOX INTERNATIONAL	136 940 000
TOTAUX							654 220 280

➤ Gestion 2017

N°	Référence	Objet	Type Marché	Mode de passation	Financement	Attributaire	Montant
1	N° 319/MEF/MD N/DNCMP/SP	FOURNITURE DE MATÉRIELS DE MANUTENTION ACQUISITION DE 10 PICK-UP ISUZU D-MAX DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE ET DU GÉNIE AU PROFIT DU MDN	Fournitures	Marché par Entente Directe	Budget National	LES BAGNOLES	228 950 000
2	N° 320/MEF/MD N/DNCMP/SP	ACQUISITION DE 05 PICK-UP TOYOTA HILUX 4X4 DOUBLE CABINET DIESEL AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	Fournitures	Marché par Entente Directe	Budget National	CFAO MOTORES	115 000 000
3	N° 404/MEF/MD N/DNCMP/SP	FOURNITURE DE 24 RADARS MOBILES ET 300 ALCOTESTS DIGITAUX AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	Fournitures	Marché par Entente Directe	Budget National	SOCIETE ESPIAB	207 160 800
4	N° 318/MEF/MD N/DNCMP/SP	ACQUISITION DE 15 PICK-UP NISSAN 4X4 HARBODY DOUBLE CABINE DIESEL AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	Fournitures	Marché par Entente Directe	Budget National	SONAEC SA	345 000 000
5	N° 417/MDN/MEF/DNCMP/SP	FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS MILITAIRES ET CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DANS LA COMMUNE D'ALLADA AU PROFIT DES FORCES ARMÉES BÉNINOISES	Fournitures	Marché par Entente Directe	Financement Mixte	SOCIETE POLYTECHNOLOGIES	124 686 511 408
6	N° 532/MDND/PR/DNCMP/SP	ACQUISITION DE 48 VÉHICULES DE TRANSPORT DES TROUPES (02P+1OP) KIA 450 DE 2,5 TONNES PLUS LOTS DE BORD ET PIÈCES DE RECHANGE DE 1ERE NECESSITE AU PROFIT DES FAB	Fournitures	Marché par Entente Directe	Budget National	SOCIETE GLOBAL LOGISTIC NETWORK SARL	3 901 861 632
7	N° 533/MEF/MDND/DNCMP/SP	ACQUISITION D'EFFETS D'HABILLEMENT AU PROFIT DES FORCES ARMÉES BÉNINOISES	Fournitures	Marché par Entente Directe	Budget National	SOCIETE TAMEL	473 115 619
8	N° 534/MEF/MDND/DNCMP/SP	ACQUISITION DE 720 PISTOLETS AUTOMATIQUES GLOK-19 AVEC RAIL POUR LAMPE TACTIQUE DE CALIBRE 9MM ET ACCESSOIRES AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	Fournitures	Marché par Entente Directe	Budget National	SOCIETE GRAM	423 189 300
9	N° 535/MEF/MDND/PR/DNCMP/SP	ACQUISITION D'EFFETS D'HABILLEMENT AU PROFIT DES FORCES ARMÉES BÉNINOISES	Fournitures	Marché par Entente Directe	Budget National	SOCIETE MARCK	3 300 705 385
10	N° 536/MEF/MDND/PR/DNCMP/SP	ACQUISITION DE MATÉRIELS DE TRANSMISSION AU PROFIT DES FORCES ARMÉES BÉNINOISES	Fournitures	Marché par Entente Directe	Budget National	SOCIETE CFAO MOTORS	4 649 381 488
TOTAUX							138 330 875 632

➤ **Gestion 2016**

Commentaire :

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus, que les marchés échantillonnés ont été communiqué aux auditeurs. Ils ont été passés au terme de trois (3) procédures distinctes comme la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	1	1
2	GG	2	2
Total général		3	3

➤ **Gestion 2017**

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus, que les marchés échantillonnés ont été communiqué aux auditeurs. Ils ont été passés au terme de six (06) procédures distinctes comme la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	GG	10	6
Total général		10	6

IV. DIAGNOSTIC SUR LA MISE EN PLACE, L'ORGANISATION, LE FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE PASSATION AU SEIN DES AC AU TITRE DE LA PERIODE SOUS REVUE

Existence, Capacité, régularité et fonctionnement des organes de passation et de contrôle (Réf/ C1 à C6)								
N° d'ordre	Critères	Références	ORGANES DE PASSATION ET DE CONTRÔLE					Observations
			PRMP	S/PRMP	CPMP	Sous commission d'analyse	CCMP	
1	Existence	C1	KO	KO	KO	KO	KO	RAS
2	Conformité	C2	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
3	Organisation et fonctionnement	C3	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
4		C4	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
5		C5	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
6		C6	OK					RAS
7		C7	OK	OK	OK	OK	OK	RAS
8		C8	KO					Les décisions d'attribution ne sont pas publiées
Légende								
C1	Existence des actes de mise en place des différents organes (arrêtés)							
C2	Conformité de la composition des organes par rapport à la réglementation (Adéquation Profil/Poste)							
C3	Documents à produire par chaque organe et leur qualité (Caractère probant des documents)							
C4	Séparation des fonctions de passation et de contrôle des marchés							
C5	Validité et qualité des décisions d'attribution (respect du quorum, Signature par les personnes habilitées)							
C6	Qualité du système d'archivage (Taux d'exhaustivité des pièces, Disponibilité de salle d'archives / Archiviste)							
C7	Existence des moyens matériels et financiers (Cadre de travail, Mats et mobiliers de bureau, Matériels informatiques, Dotations financières pour diverses publication, Primes de désintéressement...)							
C8	Publication des décisions d'attribution							
Mettre < OK > si satisfaisant, < KO > si non								

V. CONSTATS SUR LA VERIFICATION DES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES EN FONCTION DES MODES DE PASSATION

5.1. Exhaustivité des pièces demandées

Au démarrage de la mission, nous avons communiqué à la Personne Responsable des Marchés (PRMP) la liste des pièces et documents à collecter.

L'examen de l'exhaustivité des pièces auditable collectées révèle un taux moyen d'exhaustivité de :

Eléments	Gestion 2016	Gestion 2017
Taux d'exhaustivité	42,5%	24%

Ces taux, pour chaque gestion budgétaire, représente la moyenne des taux d'exhaustivité des procédures d'appel d'offres ouvert d'une part et celle dérogatoire d'autre part. **(Voir en annexe 4 les fiches d'exhaustivité).**

5.2. Appréciation de la qualité du Plan de Passation de Marchés Publics (PPM)

Pour chaque gestion budgétaire auditée, il a été observé que le Plan de Passation des Marchés a été élaboré par la PRMP du Ministère de la Défense Nationale. Les PPM sont conformes au modèle type de l'ARMP.

5.3. Appréciation du respect des délais de passation

Nous avons apprécié le délai global de passation des marchés échantillonnés à travers l'appréciation du délai individuel par marché à chaque phase du processus. Le délai moyen de passation (entre le dépôt des plis et la signature du contrat) calculé :

➤ Au titre de la gestion budgétaire 2016 :

Pour un (1) marché, s'évalue à deux cent trente-sept (237) jours environ.

Ce délai est anormalement long par rapport au délai de validité des offres qui est de 90 jours pour la réglementation nationale.

➤ Au titre de la gestion budgétaire 2017 :

Nous sommes dans l'impossibilité de déterminer le délai moyen en raison de certaines pièces manquantes.

Le tableau de détermination dudit délai est présenté en **annexe 4**.

5.4. Appréciation de la compétitivité des prix (Pour les marchés de gré à gré et les marchés en dessous du seuil de passation)

Conformément aux TDR, le consultant examinera pour les marchés de gré à gré et les demandes de cotation, la compétitivité des prix proposés en tenant compte du repertoire des prix de référence applicable.

Dans le cas d'espèces, la plupart des marchés de gré à gré passé ne figure pas dans les repertoires des prix de référence 2016 & 2017. Aucun marché n'a été passé par la procédure de demande de cotation.

5.5. Appréciation des constats sur la revue de conformité

➤ Gestion 2016

PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

AOO N° 234/EMG/DES/CPADD/SA du 30 juin 2015

1. Marché N° 097/MEFPD/MDN/DNCMP/SP du 22/03/2016, relatif à la poursuite et achèvement des travaux de construction d'un bâtiment de type R+1 devant abriter la direction du Centre de Perfectionnement aux Actions Post Conflictuelles de Déminage et de Pollution (CPADD) à Ouidah, attribué à la « SOCIETE SILCO SARL», approuvé le 02/32/2016 pour un montant TTC de 108 199 780 FCFA, source de financement : Financement Japonais/ PNUD.

Les pièces manquantes :

- Le DAO ;
- L'avis de non objection de la CCMP sur le PV d'attribution provisoire ;
- La notification de l'attribution provisoire ;
- L'information aux soumissionnaires non retenus ;
- La preuve de publication de l'avis d'attribution provisoire ;
- La preuve de publication de l'attribution définitive du marché.

Les points forts (forces) relevés :

- Conformité des critères d'évaluation par rapport à ceux spécifiés dans le DAO;

Les points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés :

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM au titre de 2016 ;

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription dudit marché sur le PPM (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et de délégations de service public).

Tableau statistiques des opinions données sur les procédures d'appel d'offres ouvert

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur du Marché	Opinion
				1
1	N° 097/MEFPD/MD N/DNCMP/SP	POURSUITE ET ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE TYPE R+1 DEVANT ABRITER LA DIRECTION DU CENTRE DE PERFECTIONNEMENT AUX ACTIONS POST CONFLICTUELLES DE DÉMINAGE ET DE POLLUTION (CPADD) A OUIDAH	108 199 780	X
TOTAL			108 199 780	108 199 780

Légende

1 Procédure frappée de nullité

PROCEDURE DE GRE A GRE

Parmi l'échantillon communiqué (03) marchés), deux (02) marchés ont été initiés par procédures de gré à gré.

Observation Générale : La mission a observé ce qui suit :

Montant total de l'ensemble des marchés (population primaire) de l'AC au titre de 2016	Montant total de l'ensemble des marchés de gré à gré (population primaire) de l'AC au titre de 2016	%
654 220 280	546 020 500	83,46%

Commentaires :

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que les marchés passés par entente directe représentent 83,46% rapport à l'ensemble des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire 2016.

Cette situation constitue une violation de l'article n°51 du CMP qui stipule que «la DNCMP veille à ce que, sur chaque année budgétaire et pour chaque AC, le montant additionné des marchés de gré à gré ne dépasse pas 10% du montant total des marchés publics passés en République du Bénin.....Tout marché conclu selon cette procédure de gré à gré est communiqué à l'ARMP.....Dans l'hypothèse où une AC solliciterait auprès de la DNCMP une autorisation de passer un marché de gré à gré, alors que le seuil des 10% ci-dessus visé serait franchi, la DNCMP, sauf dans l'hypothèse où l'autorisation est refusée, a l'obligation de saisir l'ARMP qui doit probablement valider la procédure». Dans le cas d'espèce, nous n'avons pas observé le respect de cette disposition.

Observations spécifiques :

DAC N°030/MDN/DC/SG/PRMP/CCMP/S-PRMP

2. MARCHE N° 017/MEFPD/MCDN/DNCMP/SP du 02/02/2016, relatif à l'acquisition de matériels de maintien d'ordre, attribué à la « SOCIÉTÉ G' SIC SARL », approuvé le 02/02/2016 pour un montant TTC de 409 080 500 FCFA, source de financement : Budget National.

Pièces manquantes :

- Le dossier d'appel à concurrence,
- Le PV d'ouverture des offres,
- Le rapport d'évaluation des offres,
- Le PV d'attribution provisoire,
- La notification de l'attribution provisoire,
- L'information aux soumissionnaires non retenus,
- La preuve de publication de l'attribution définitive du marché,
- L'examen du dossier de demande de recours à la procédure,
- L'avis de la DNCMP sur le dossier de demande à la procédure.

Les points forts (forces) relevés

- L'ANO de la DNCMP sur le PV d'attribution provisoire,
- L'autorisation préalable de la DNCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM au titre de 2016 ;
- Nous n'avons pas la pièce nécessaire pour apprécier les circonstances du recours à cette procédure.

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription dudit marché sur le PPM (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et de délégations de service public).

DAC N° BE N°081/MDN/DC/SGM/PRMP/S-PRMP du 17/02/2016

3. MARCHE N° 092/MEFPD/MCDN/DNCMP/SP du 17 mars 2016, relatif aux fournitures de 04 véhicules Toyota land cruiser pick-up mono cabine, attribué à l'entreprise « FOX INTERNATIONAL », approuvé le 17/03/2016 pour un montant TTC de 136 940 000 FCFA, source de financement : Budget National.

Pièces manquantes :

- Le dossier d'appel à concurrence,
- Le PV d'ouverture des offres,
- Le rapport d'évaluation des offres,
- Le PV d'attribution provisoire,
- L'information aux soumissionnaires non retenus,
- La preuve de publication de l'attribution définitive du marché,
- L'examen du dossier de demande de recours à la procédure,
- L'avis de la DNCMP sur le dossier de demande à la procédure.

Les points forts (forces) relevés

- L'ANO de la DNCMP sur le PV d'attribution provisoire,
- L'autorisation préalable de la DNCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM au titre de 2016

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription dudit marché sur le PPM (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et de délégations de service public).

Tableau statistiques des opinions données sur les procédures de gré à gré

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur du Marché	Opinions
				1
1	N° 017/MEFPD/MCDN /DNCMP/SP	ACQUISITION DE MATÉRIELS DE MAINTIEN D'ORDRE	409 080 500	X
2	N° 092/MEFPD/MCDN /DNCMP/SP	FOURNITURE DE 04 VEHICULES TOYOTA LAND CRUISER PICK-UP MONO CABINE	136 940 000	X
TOTAL			546 020 500	546 020 500

Légende

- 1 Procédure frappée de nullité

➤ **Gestion 2017**

Parmi l'échantillon communiqué (10 marchés), ils ont été initiés par six (6) procédures distinctes.

Observation Générale :

Constat 1 :

La mission a observé ce qui suit :

Montant total de l'ensemble des marchés (population primaire) de l'AC au titre de 2017	Montant total de l'ensemble des marchés de gré à gré (population primaire) de l'AC au titre de 2017	%
138 974 285 711	138 330 875 632	99,54%

Commentaires :

Il ressort de l'analyse du tableau ci-dessus que les marchés passés par entente directe représentent 99,54% par rapport à l'ensemble des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire 2017.

Cette situation constitue une violation de l'article n°51 du CMP qui stipule que «la DNCMP veille à ce que, sur chaque année budgétaire et pour chaque AC, le montant additionné des marchés de gré à gré ne dépasse pas 10% du montant total des marchés publics passés République du Bénin.....Tout marché conclu selon cette procédure de gré à gré est communiqué à

l'ARMP.....Dans l'hypothèse où une AC solliciterait auprès de la DNCMP une autorisation de passer un marché de gré à gré, alors que le seuil des 10% ci-dessus visé serait franchi, la DNCMP, sauf dans l'hypothèse où l'autorisation est refusée, a l'obligation de saisir l'ARMP qui doit probablement valider la procédure». Dans le cas d'espèce, nous n'avons pas observé le respect de cette disposition.

Observations spécifiques :

1. MARCHE N° 319/MEF/MDN/DNCMP/SP du 11/07/19 relatif à l'acquisition de 10 pick-up Isuzu d-max double cabine au profit de la gendarmerie nationale, attribué à l'entreprise « LES BAGNOLES» approuvé le 11/07/19 pour un montant TTC de 228 950 000 FCFA. Source de financement : Budget National
2. MARCHE N° 320/MEF/MDN/DNCMP/SP du 11/09/17 relatif à l'acquisition de 05 pick-up Toyota Hilux 4x4 double cabine diesel au profit de la gendarmerie nationale, attribué à l'entreprise « CFAO MOTORES» approuvé le 11/09/17 pour un montant TTC de 115 000 000 FCFA. Source de financement : Budget National.
3. MARCHE N° 318/MEF/MDN/DNCMP/SP du 11/07/19 relatif à l'acquisition de 15 pick-up Nissan 4x4 harbody double cabine diesel au profit de la gendarmerie nationale, attribué à l'entreprise « SONAEC SA», approuvé le 11/07/17 pour un montant TTC de 345 000 000 FCFA. Source de financement : Budget National.

Pièces manquantes :

- Le dossier d'appel à concurrence,
- Le PV d'ouverture des offres,
- Le rapport d'évaluation des offres,
- Le PV d'attribution provisoire,
- La notification de l'attribution provisoire,
- L'information aux soumissionnaires non retenus,
- La notification du marché approuvé.

Les points forts (forces) relevés

- L'autorisation préalable de la DNCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription du marché dans le PPM au titre de 2017

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription dudit marché sur le PPM (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et de délégations de service public).

4. MARCHE N° 533/MEF/MDCDN/DNCMP/SP du 14/12/17, relatif à l'acquisition d'effets d'habillement au profit des forces armées béninoises, attribué à la société «TAMIEL»,

approuvé le 14/12/17 pour un montant TTC de 473.115.619 FCFA, source de financement : Budget National.

5. MARCHE N° 535/MEF/MDCDN/PR/DNCMP/SP du 14/12/17, relatif à l'acquisition d'effets d'habillement au profit des forces armées béninoises, attribué à la société « MARCK », approuvé le 14/12/17 pour un montant TTC de 3.300.705.385 FCFA, source de financement : Budget National.
6. MARCHE N° 536/MEF/MDCDN/PR/DNCMP/SP du 14/12/17, relatif à l'acquisition de matériels de transmission au profit des forces armées béninoises, attribué à la société « CFAO Technologies Bénin SA », approuvé le 14/12/17 pour un montant TTC de 4.649.381.488 FCFA, source de financement : Budget National.

Pièces manquantes :

- Le dossier d'appel à concurrence,
- Le PV d'ouverture des offres,
- Le rapport d'évaluation des offres,
- Le PV d'attribution provisoire,
- L'information aux soumissionnaires non retenus,

Les points forts (forces) relevés

- L'autorisation préalable de la DNCMP;

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription des marchés au PPM de 2017

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription dudit marché sur le PPM (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et de délégations de service public).

7. MARCHE N° 404/MEF/MDN/DNCMP/SP du 18/10/17 relatif à la fourniture de 24 radars mobiles et 300 alcotests digitaux au profit de la gendarmerie nationale, attribué à l'entreprise « SOCIETE ESPIAB », approuvé le 18/10/17 pour un montant TTC de 207160800 FCFA, source de financement : Budget National.

Pièces manquantes :

- Le dossier d'appel à concurrence,
- Le PV d'ouverture des offres,
- Le rapport d'évaluation des offres,
- Le PV d'attribution provisoire,
- L'information aux soumissionnaires non retenus.

Les points forts (forces) relevés

- L'autorisation préalable de la DNCMP;

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription du marché au PPM de 2017

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription dudit marché sur le PPM (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et de délégations de service public).

8. MARCHE N° 417/MDN/MEF/DNCMP/SP du 26/10/17 relatif à la fourniture d'équipements militaires et construction d'une caserne dans la commune d'Allada au profit des forces armées béninoises, attribué à l'entreprise « SOCIETE POLY TECHNOLOGIES », approuvé le 26/10/17 pour un montant de TTC de 124686511408 FCFA, source de financement : Budget Mixte.

Pièces manquantes :

- Le dossier d'appel à concurrence,
- Le PV d'ouverture des offres,
- Le rapport d'évaluation des offres,
- Le PV d'attribution provisoire,
- L'information aux soumissionnaires non retenus.

Les points forts (forces) relevés

- L'autorisation préalable de la DNCMP;

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription du marché au PPM de 2017

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription dudit marché sur le PPM (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et de délégations de service public).

9. MARCHE N° 532/MDCDN/PR/DNCMP/SP du 14/12/17 relatif à l'acquisition de 48 véhicules de transport des troupes (02p+10p) kia 450 de 2,5 tonnes plus lots de bord et pièces de rechange de 1ère nécessité au profit des FAB, attribué à l'ENTREPRISE, approuvé le 14/12/17 pour un montant TTC de 3901861632 FCFA, source de financement : Budget National.

Pièces manquantes :

- Le dossier d'appel à concurrence,
- Le PV d'ouverture des offres,
- Le rapport d'évaluation des offres,
- Le PV d'attribution provisoire,
- L'information aux soumissionnaires non retenus,
- La preuve de publication de l'attribution définitive du marché.

Les points forts (forces) relevés

- L'autorisation préalable de la DNCMP;

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Défaut d'inscription du marché au PPM de 2017

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché ci-dessus est frappée de nullité en raison du défaut d'inscription dudit marché sur le PPM (article 20 de la loi n°2009-02 du 07/08/2009 portant codes des marchés publics et de délégations de service public).

10. MARCHE N° 534/MEF/MDCDN/DNCMP/SP du 14/12/17 relatif à l'acquisition de 720 pistolets automatiques glock-19 avec rail pour lampe tactique de calibre 9mm et accessoires au profit de la gendarmerie nationale, attribué à la société «GRAM», approuvé le 14/12/17 pour un montant TTC de 423189300FCFA, source de financement : Budget National.

Pièces manquantes :

- Le dossier d'appel à concurrence,
- Le PV d'ouverture des offres,
- Le rapport d'évaluation des offres,

Les points forts (forces) relevés

- Inscription du marché au PPM de 2017 ;
- L'autorisation préalable de la DNCMP.

Points faibles (insuffisances/irrégularités) relevés

- Néant

Conclusion : La procédure ayant conduit à l'attribution du marché est régulière sous réserve des pièces manquantes.

Tableau statistiques des opinions données sur les procédures de gré à gré

N° d'ordre	Réf. du Marché	Objet du Marché	Valeur du Marché	Opinions	
				1	2
1	N° 319/MEF/MD N/DNCMP/SP	ACQUISITION DE 10 PICK-UP ISUZU D-MAX DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	228 950 000		X
2	N° 320/MEF/MD N/DNCMP/SP	ACQUISITION DE 05 PICK-UP TOYOTA HILUX 4X4 DOUBLE CABINET DIESEL AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	115 000 000		X
3	N° 318/MEF/MD N/DNCMP/SP	ACQUISITION DE 15 PICK-UP NISSAN 4X4 HARBODY DOUBLE CABINE DIESEL AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	345 000 000		X
4	N° 533/MEF/MD CDN/DNCMP/SP	ACQUISITION D'EFFETS D'HABILLEMENT AU PROFIT DES FORCES ARMÉES BENINOISES	473 115 619		X
5	N° 535/MEF/MD CDN/PR/DNCMP /SP	ACQUISITION D'EFFETS D'HABILLEMENT AU PROFIT DES FORCES ARMÉES BENINOISES	3 300 705 385		X
6	N° 536/MEF/MD CDN/PR/DNCMP /SP	ACQUISITION DE MATÉRIELS DE TRANSMISSION AU PROFIT DES FORCES ARMÉES BENINOISES	4 649 381 488		X
7	N° 404/MEF/MD N/DNCMP/SP	FOURNITURE DE 24 RADARS MOBILES ET 300 ALCOTESTS DIGITAUX AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	207 160 800		X
8	N° 417/MDN/ME F/DNCMP/SP	FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS MILITAIRES ET CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DANS LA COMMUNE D'ALLADA AU PROFIT DES FORCES ARMÉES BÉNINOISES	124 686 511 408		X
9	N° 532/MDCDN/ PR/DNCMP/SP	ACQUISITION DE 48 VÉHICULES DE TRANSPORT DES TROUPES (02P+10P) KIA 450 DE 2,5 TONNES PLUS LOTS DE BORD ET PIÈCES DE RECHANGE DE 1ÈRE NECESSITE AU PROFIT DES FAB	3 901 861 632		X
10	N° 534/MEF/MD CDN/DNCMP/SP	ACQUISITION DE 720 PISTOLETS AUTOMATIQUES GLOCK-19 AVEC RAIL POUR LAMPE TACTIQUE DE CALIBRE 9MM ET ACCESSOIRES AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	423 189 300	X	
TOTAL			138 330 875 632	423 189 300	137 907 686 332

Légende

- 1 Procédure régulière/Régulière sous réserve de non-conformités
- 2 Procédure frappée de nullité

VI. CONSTATS SUR LES PLAINTES ENREGISTREES PAR L'AC

Selon les TDR, l'auditeur doit analyser les contentieux éventuels en cours, formuler les recommandations pour leur règlement.

Au titre des exercices budgétaires étudiés, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC. Nous n'avons pas non plus décelé au niveau des recours exercés.

VII. CONSTATS SUR L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE

Par courrier n° 115/07/SM/FA/BEC/BEN/19 du 24 juillet 2019 (annexe n°3) le consultant a adressé à l'AC la liste des pièces de règlement en vue de l'appréciation de l'exécution des dépenses.

A la date de notre rapport aucune pièce de règlement ne nous a été communiquée.

Toutefois, par courrier N° 65/06/SM/FA/BEC/BEN/19 du 1^{er} juillet 2019, nous avons demandé et obtenu à l'issue d'une séance de travail à la Direction Générale du budget, le journal des engagements des marchés de chacune des autorités contractantes auditées.

Les tableaux ci-dessous résument les observations du consultant :

➤ Gestion 2016

Au titre de la gestion 2016, aucune information sur les règlements des marchés ne figure dans le journal des engagements des marchés.

➤ Gestion 2017

Au titre de la gestion 2017, l'audit de l'exécution financière des marchés étudiés et figurant dans le journal des engagements des marchés se présentent comme suit :

AUDIT DE L'EXECUTION FINANCIERE MDN 2017

N° d'ordre	Objet	Référence	Titulaire	N° SIGFIP	Délai d'exécution	Date livraison / réception (Provisoire & définitive)	Montant prévisionnel (PPM)	Montant TTC	Montant payé	Date de règlement	Observation
1	ACQUISITION DE 10 PICK-UP ISUZU D-MAX DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	N° 319/MEF/MDN/DNCM P/SP	LES BAGNOLES	2017001464	NF	NF	NF	228 950 000	0		Inscrit au PPM 2017, le montant relatif à ce marché n'est pas disponible. Aucun paiement y afférent ne figure dans le journal des engagements de marchés fourni par la DGB.
2	ACQUISITION DE 05 PICK-UP TOYOTA HILUX 4X4 DOUBLE CABINET DIESEL AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	N° 320/MEF/MDN/DNCM P/SP	CFAO MOTORS	2017001460	NF	NF	NF	115 000 000	0		Inscrit au PPM 2017, le montant relatif à ce marché n'est pas disponible. Aucun paiement y afférent ne figure dans le journal des engagements de marchés fourni par la DGB.
3	FOURNITURE DE 24 RADARS MOBILES ET 300 ALCOTESTS DIGITAUX AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	N° 404/MEF/MDN/DNCM P/SP	SOCIETE ESPIAB	2017001824	NF	NF	NF	207 160 800	145 012 560	2018	70% du montant de ce marché ont été payés en 2018 selon le journal des engagements des marchés fournis par la DGB. Un solde de 62 148 240 FCFA soit 30% reste à mandater.
4	ACQUISITION DE 15 PICK-UP NISSAN 4X4 HARBODY DOUBLE CABINE DIESEL AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	N° 318/MEF/MDN/DNCM P/SP	SONAEC SA	2017001462	NF	NF	NF	345 000 000	0		Inscrit au PPM 2017, le montant relatif à ce marché n'est pas disponible. Aucun paiement y afférent ne figure dans le journal des engagements de marchés fourni par la DGB.
5	ACQUISITION DE 48 VÉHICULES DE TRANSPORT DES TROUPES (02P+10P) KIA 450 DE 2,5 TONNES PLUS LOTS DE BORD ET PIÈCES DE RECHANGE DE 1ERE NECESSITE AU PROFIT DES FAB	N° 532/MDC DN/PR/DNC MP/SP	SOCIETE GLOBAL LOGISTIC NETWORK SARL	2017002484	NF	NF	NF	3 901 861 632	0		Inscrit au PPM 2017, le montant relatif à ce marché n'est pas disponible. Aucun paiement y afférent ne figure dans le journal des engagements de marchés fourni par la DGB.
TOTAL								4797972432			
NF = Non fourni											

VIII. ANALYSE DE LA PERFORMANCE DE L'AC

8.1. Définition du barème des critères d'appréciation de la performance des autorités contractantes

La démarche de définition du barème des critères retenus pour l'appréciation de la performance des autorités contractantes est la même que pour la revue de conformité des procédures de passation et celle de l'exécution financière des marchés.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes

Le système de notation est constitué de la note 1 ou 0 pour chaque critère retenu et est présenté comme ci-après :

- une note de 1 indique que le test est satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise est disponible et est conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;
- une note de 0 signifie que le test est non satisfaisant, c'est-à-dire que la pièce requise n'est pas disponible.

La note attribuée à chaque critère est un chiffre entier (0 ou 1). Aucune décimale ne sera utilisée dans la notation des critères.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés

Le système de notation est basé sur le taux de non-conformité observé au niveau de chaque critère défini. En effet, pour chaque critère, il est déterminé sur la base de la revue, le nombre de non-conformités observées. Ce nombre est ensuite rapporté au volume de marchés audités (ou d'informations traitées selon le cas) pour obtenir le taux de non-conformité qui constitue la note obtenue par le critère considéré.

Ainsi, la note à attribuer à chaque critère est comprise entre 0% et 100%.

❖ Annotation des critères pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés

Le système de notation à ce niveau est identique à celle de la revue de conformité des procédures de passation des marchés.

8.2. Règles de décision et justification de la conclusion de l'auditeur

❖ Conclusion pour l'évaluation de la performance de la mise en place des organes de passation et de contrôle des marchés publics

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de moyennes	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
0,80 à 1	« Mise en place parfaite des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies dans la mise en place des organes conformément au Code des marchés publics en vigueur
0,50 à 0,79	« Mise en place satisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies mineures dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0,30 à 0,49	« Mise en place insatisfaisante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante présente d'anomalies significatives dans la mise en place des organes au regard du Code des marchés publics en vigueur
0 à 0,29	« Mise en place défailante des organes de passation et de contrôle des marchés publics »	L'autorité contractante ne s'est pas conformée aux dispositions du Code des marchés publics en vigueur en matière de mise en place des organes

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la conformité des procédures de passation des marchés**

Il est à souligner que le niveau d'exhaustivité des pièces (dont le taux est déterminé et communiqué dans le présent rapport) est un élément déterminant de la performance des AC. **Pour ce faire, le taux moyen initialement déterminé est rapporté au taux d'exhaustivité pour obtenir le taux de non-conformité.**

La matrice des conclusions possibles se présente comme suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière de passation et de contrôle de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière de passation et de contrôle des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

❖ **Conclusion pour l'évaluation de la performance de la régularité de l'exécution financière des marchés**

La précision apportée sur le taux d'exhaustivité au niveau de la revue de conformité des procédures de passation des marchés est valable ici également.

La matrice des conclusions possibles se présente ainsi qu'il suit :

Tranches de taux de non-conformité	Type de conclusion du consultant	Libellé de la conclusion
Taux inférieur à 10%	"Performance élevée "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies tant sur la forme que sur le fond vis-à-vis des dispositions du Code en matière d'exécution de marchés publics en vigueur sur la période sous revue.
Taux compris entre 10% et 30% (10% inclus, 30% exclus)	"Conformité Satisfaisante "	L'autorité contractante ne présente pas d'anomalies significatives vis-à-vis des dispositions de forme et de fond du Code en matière d'exécution des marchés publics malgré quelques insuffisances identifiées.
Taux compris entre 30% et 50% (30% inclus, 50% exclus)	"Conformité Moyenne "	L'autorité contractante n'a pas respecté certaines dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances non négligeables constatées.
Taux supérieur ou égal à 50%	"Conformité Insatisfaisante "	L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière d'exécution de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.3. Appréciation de la performance liée à la mise en place des organes

N° d'ordre	Organes	Points de contrôle	OK/KO	Note 1 pour OK 0 pour KO	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
EVALUATION DE LA MISE EN PLACE DES ORGANES AU SEIN DE L'AC						
1	PRMP	Acte de désignation de la PRMP	KO	0,00	Indisponibilité du document	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
2		Déclaration sur l'honneur de la PRMP	N/A	-	Document inexistant	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
3		Existence d'un rapport d'exécution des marchés	KO	0,00	Indisponibilité du document	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
4		Transmission du rapport d'exécution à la DNCMP, à l'ARM et à la Cour des comptes	KO	0,00	Indisponibilité du document	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
5		Renouvellement/ remplacement acté de la PRMP conformément aux dispositions réglementaires	KO	0,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
6	CPMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CPMP	KO	0,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
7		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CPMP conformément aux dispositions réglementaires	KO	0,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
8	CCMP	Acte de désignation des cinq (05) membres de la CCMP	KO	0,00	RAS	OK= Disponibilité / KO= Indisponibilité
9		Renouvellement/ remplacement acté de la composition de la CCMP conformément aux dispositions réglementaires	KO	0,00	RAS	OK= Expiration de la durée normale ou décès ou démission ou révocation pour faute grave KO= Autres raisons
		NIVEAU DE PERFORMANCE _ MISE EN PLACE DES ORGANES		0,00		

Aucun acte de désignation des membres des organes ou de contrôle n'a été communiqué aux auditeurs.

8.4. Appréciation de la performance liée à la conformité des procédures de passation des marchés

L'analyse de la performance de l'AC du point de vue de la revue de conformité des procédures se présente comme suit :

➤ Gestion 2016

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	3	3	3	100%	marchés non inscrit au PPM	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	2	2	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	1	1	1	100%	le délai accordé est moins de 30 jours	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	1	1	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	1	1	1	100%	les attributions provisoires ne sont pas publiées	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	3	3	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	3	3	0	0%	Approbation des LC par la CCMP	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors du délai de validité
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE_ REVUE DE CONFORMITE (A)				21,43%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE NON (B)				42,50%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_ REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				50,42%		
2							

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 50,42% (Performance insatisfaisante).

L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

➤ **Gestion 2017**

N° d'ordre	Points de contrôle	Volume de marchés		Volume de non-conformités constatées (b)	% de non-conformités (c) =(b/a)*100	Commentaires	Description de l'indicateur de performance
		Demandés	Audités (a)				
REVUE DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION							
1	Elaboration de plan de passation des marchés publics et inscription du marché dans le PPM	10	10	9	90%	Certains marchés ne sont pas inscrit au PPM	Pourcentage de marchés non inscrits sur le PPPM
2	Recours à une procédure dérogatoire (AOR; entente directe)	10	10	10	100%	Indisponibilité de l'autorisation préalable de la DNCMP	Pourcentage de procédures n'ayant pas obtenu l'autorisation de la DNCMP
3	Dossier d'Appel d'Offres (DAO)	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de DAO n'ayant pas obtenu l'ANO de la DNCMP
4	Avis de publicité	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures d'appel d'offres non publiées
5	Comparaison d'au moins 3 offres pour les DC	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de marchés n'ayant pas fait l'objet de mise en concurrence (comparaison d'au moins 3 offres)
6	Réception des offres dans les délais du DAO	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de procédures n'ayant pas respecté le délai minimum de publication requis
7	Ouverture des offres dans les délais du DAO	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de séances d'ouverture tenues hors de la date prévue dans le DAO et sans avis de report
8	Evaluation des offres	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de travaux d'évaluation et de proposition d'attribution provisoire ayant duré plus des 30 jours calendaires et/ou pourcentage des offres évaluées la moins disante (pour les DC)
9	Attribution du marché (ANO CCMP & DNCMP)	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu cumulativement les ANO de la CCMP et de la DNCMP
10	Attribution du marché (ANO CCMP) pour les DC	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de propositions d'attribution provisoire n'ayant pas obtenu l'avis de conformité de la CCMP (pour les DC)
11	Publication de l'attribution provisoire	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de PV d'attribution provisoire n'ayant pas fait l'objet de publication
12	Signature du contrat	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats signés par des personnes non habilitées
13	Approbation du contrat	10	10	0	0%	RAS	Pourcentage de contrats non approuvés ou approuvés par des personnes non habilitées ou hors
14	Recours sur l'attribution du marché	0	0	0	0%	RAS	Pourcentage de plaintes traitées hors délai par l'Autorité contractante
	TAUX DE NON CONFORMITE THEORIQUE_REVUE DE CONFORMITE (A)				13,57%		
	TAUX D'EXHAUSTIVITE (B)				24,00%		
1	TAUX DE NON CONFORMITE EFFECTIF_REVUE DE CONFORMITE (C=A/B)				56,55%		

Conclusion : Le taux de non-conformité est de 56,55% (Performance insatisfaisante).

L'autorité contractante ne s'est pas du tout conformée aux dispositions de fond et de forme en matière de passation et de contrôle de marchés publics en raison des insuffisances graves constatées.

8.4. Appréciation de la performance liée à l'exécution financière des marchés

Par courrier n° 115/07/SM/FA/BEC/BEN/19 du 24 juillet 2019 (annexe n°3) le consultant a adressé à l'AC la liste des pièces de règlement en vue de l'appréciation de l'exécution des dépenses.

A la date de notre rapport aucune pièce de règlement ne nous a été communiqué.

IX. ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N° d'ordre	Noms et prénoms	Fonctions
1	VIGAN Bonaventure	SGM /MDN
2	SEKPE Camille	Personne Ressource MDN
	QUENUM Virgile	Personne Ressource MDN
	GNANHOUI Laurie	S-PRMP/MDN

ANNEXE 2 : PV DE RESTITUTION

BEÇ SARL

PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE DIFFERENTS DEPARTEMENTS MINISTERIELS DU BENIN AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2016 & 2017

Nom de l'Autorité Contractante : Ministère de la Défense Nationale (MDN).

Date de tenue de la séance de restitution : 12 novembre 2019

Heure de démarrage : 15 h 50 mn

Heure de fin : 17 h 49 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe en annexe)

I. Observation Préliminaire

Il n'existe pas un acte de nomination du Secrétaire Général du Ministère qui fait office de PRMP sur les gestions 2016 et 2017.

Pour ce qui concerne le Marché N° 097/MEFPD/MDN/DNCMP/SP du 22/03/2016, relatif à la poursuite et achèvement des travaux de construction d'un bâtiment de type R+1 devant abriter la direction du Centre de Perfectionnement aux Actions Post Conflictuelles de Déminage et de Pollution (CPACDD) à Ouidah, attribué à la « SOCIETE SILCO SARL », la résiliation du contrat de la société SBAM et son attribution à l'entreprise SILCO SARL est dû à une défaillance de la Société SBAM.

II. Récapitulatif des pièces collectées

Rien au cours de la restitution

III. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

Les pièces devant faire l'objet de collecte complémentaire sont :

- Le Relevé des dépenses au titre des exercices budgétaires 2016 et 2017 (du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque) ou à défaut l'état des dépenses ;
- Les preuves de paiement des marchés échantillonnés ;
- Les pièces devant faire l'objet d'audit physique ;
- L'ensemble des pièces manquantes citées dans le rapport provisoire transmis au MDN (Pour les Gré à gré, n'ayant pas fait l'objet de concurrence, les différentes autorisations du gouvernement et les lettre d'invitation pour demande de devis adressée au fournisseur)
- Les actes de nominations et de mise en place des organes de passation (, Secrétariat de la PRMP, CPMP et CCMP) au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 ;
- Les rapports d'activités annuels des différents organes de passation et de contrôle des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- Le PPM spécifiques aux élections de 2016

BEÇ SARL

Les différentes pièces seront communiquées au cabinet au plus tard le jeudi 14 novembre à 16 heures 2019

IV. Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein du MDN

Constat 1 : Forces

- ✓ Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante. Toutefois, la preuve matérielle reste à communiquer aux auditeurs.

Constat 2 : Faiblesses

- ✓ Insuffisances de moyens matériels, humains et financiers ;
- ✓ Difficulté pour archiver les dossiers de marché (défaut d'un système adéquat d'archivage) ce qui entraîne des difficultés de recherches de la documentation relative aux marchés publics ;
- ✓ Manque d'espace pour une bonne archive.

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

L'audit a sélectionné l'échantillon suivant l'approche des risques qui se présente de la manière suivante :

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Gré à Gré	546 020 500	2	546 020 500	2	83,46%	66,67%
	AOO	108 199 780	1	108 199 780	1	16,54%	33,33%
	Total général	654 220 280	3	654 220 280	3	100,00%	100,00%
2017	Gré à Gré	138 974 285 711	11	138 330 875 632	10	99,54%	90,91%
	Total général	138 974 285 711	11	138 330 875 632	10	99,54%	90,91%

Tous les marchés échantillonnés ont été communiqués aux audits

➤ Gestion 2016

Ils ont été passés au terme de trois (3) procédures distinctes comme la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	1	1
2	GG	2	2
Total général		3	3

➤ Gestion 2017

Ils ont été passés au terme de six (06) procédures distinctes comme la compilation ci-après :

BEÇ SARL

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	GG	10	6
Total général		10	6

Conclusions de l'audit :

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Ministère de la Défense Nationale sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	1	0	0	1	0
2	GG	2	0	0	2	0
Total		3	0	0	3	0
%		100%	0%	0%	100%	0%
Légende						
REG	Procédure régulière					
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités					
IRR	Procédure irrégulière					
NUL	Marché nul					
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion					

➤ Gestion budgétaire 2017

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Ministère de la Défense Nationale sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	GG	10	0	1	9	0
Total		10	0	1	9	0
%		100%	0%	10%	90%	0%
REG	Procédure régulière					
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités					
IRR	Procédure irrégulière					
NUL	Marché nul					
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion					

Toute ses opinions seront modifiées en fonction de la documentation fournie

3.3. Sur les plaintes

Selon les TDR, l'auditeur doit analyser les contentieux éventuels en cours, formuler les recommandations pour leur règlement.

BEÇ SARL

Au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC.

3.4. Sur l'exécution financière et l'obtention des relevés de dépenses et preuves de paiement

Le consultant a rappelé le courrier du 24/07/2019 sur la collecte des pièces de règlement, adressé à l'Autorté Contractante.

La PRMP à promis contacté La DAF pour que nous puissions avoir le têt le 14 novembre 2019 à 16 heures.

Enfin, le cabinet a recueilli après échange les besoins et les difficultés que rencontrent les acteurs de la chaîne de passation et de contrôle des marchés publics. Il s'agit de :

- Manque de matériels de travail (matériels informatiques, matériels de bureau, etc...);
- Insuffisances de locaux pour archives ;
- Besoins de renforcement de capacité ;

La séance a été levée à 17h 49 mn par la PRMP.

Fait à Cotonou, le 12 novembre 2019


AZONWADZE Bacheli
Pour Bec Sarl


Pour l'autorité contractante

ANNEXE 3: DIVERS COURRIERS DE DEMANDE D'INFORMATION

BEC Sarl IFAC **ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES** **ONECCA-TOGO**

Bureau d'Expertises Comptables et de Commissariat aux Comptes N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09/A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n° 0074633-02

Reçu le 09/09/19
sgt LENOUM

Cotonou, le 05 septembre 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics du Ministère de la Défense Nationale
(MDN)

Att : Point focal de la mission
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 065/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 24/09/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017 _ Point sur la collecte des pièces
en attente

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous vous transmettons par la présente, le point sur la collecte des pièces relatives aux marchés échantillonnés (en annexe la liste des pièces manquantes par marché).

Au regard des délais contractuels très serrés, nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que les pièces manquantes soient communiquées à l'équipe d'auditeurs au plus tard le Vendredi 13 septembre 2019.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

[Signature]
Serge MENSAR
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

[Circulaire de BEC Sarl - 06 BP 60535 Lomé Togo]

PJ : Liste des pièces manquantes

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siege Immeuble BEC C/28 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin - RH04 01001 Compta N°03084270101 87

TOGO : RCCM N° TOGO-LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siege: Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 18 -
COE N° N° Togo - TC114 01001 Compta N°0303250457001 02

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lye (TROYES) ; N°SIRET : 813 116 191 000
12 ; N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 191

BEC Sarl

IFAC International Federation of Accountants

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
Région Paris Ile-de-France

ONECCA-TOGO



Bureau d'Expertises Comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 24 Juillet 2019

Au

Ministère de la Défense Nationale (MDN)

Att. : Directeur Administratif et Financier
Cotonou-Bénin

Contrat: N° 065/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 115/07/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017 **_Demande de la liste & pièces des règlements**

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission mieux renseignée en objet, nous voudrions vous informer que nous sommes à la phase de l'audit d'exécution physique et financière.

A cet effet, nous vous prions d'instruire vos services compétents afin que la liste des règlements et les pièces justificatives y afférentes des marchés dont la liste est jointe en annexe, nous soient communiquées.

Compte tenu du délai contractuel exigé pour la mission, nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste des règlements nous soit transmise de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou par courriel (bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com / mensexpert@yahoo.fr) dans les meilleurs délais **(de préférence le 05/08/2019)**.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur le Directeur Général, l'assurance de nos salutations distinguées.

Serge Mensah
Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé

B E C S A R L
Rue Cheminote, c/239 Zongo
02 BP, 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
N° OECCA Bénin : 032 SE

Reçu ce 25/07/2019
[Signature] **F S - PRMP / MDN**

PJ : Copie de la liste des marchés concernés

Ampliation : Direction Générale du Budget du Ministère de l'Economie et des Finances

BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège : Immeuble BEC C/239 Zongo - 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO-LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W - Siège : Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 28 -
ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lys (TROYES) ; N°SIRET : 813 116 191 000
12 ; N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 191



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09.A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074633-00

Cotonou, le 29 Mai 2019

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics du Ministère délégué auprès du
Président de la République chargé de la
Défense Nationale

Att. : Points focaux de la mission
Cotonou-Bénin

*regas le 29
sgt 05
LENDUMI 19*

Contrat: N° 065/MEF/MPD/DNCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 119/05/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différents départements ministériels du Bénin au titre des gestions
budgétaires 2016 et 2017_ **Prise de contact et démarrage de la mission**

Madame/Monsieur,

Faisant suite à nos précédentes correspondances, nous venons par la présente vous
informer que la mission démarrera sur le terrain le lundi 3 Juin 2019 pour une durée de
deux (02) mois.

En conséquence, nous prions les points focaux de ladite mission à prendre toutes les
dispositions nécessaires afin que la documentation requise soit diligemment
communiquée à l'équipe d'auditeurs.

Par ailleurs, vous voudriez bien prendre contact (21 30 54 22/65 10 39 71 ;
bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com) avec la mission d'audit afin de retenir au besoin
et de commun accord les dates de passage.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame/Monsieur,
l'assurance de nos salutations distinguées.

Serge MENSAH
Serge MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



BENIN : RCCM COTONOU N°RCCM RB/COT/07
D12 - N°CNSS : 06300407 - IFU N° 3200800565618
Siège: Immeuble BEC C/239 Zongo- 02 BP 1913 Cotonou
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00229) 21 30 54 22 - Société
Générale Bénin : BJ104 01001 Compte N°030844220101 82

TOGO : RCCM N° TOGO- LOME 2009 B 1115 COE N°
092468 W- Siège - Rue MOAGA HOUNTIGOME LOME -
06 BP 60535 Lomé
Email : bec_scp@yahoo.fr Tel/(00228) 22 26 92 18 -
ORABANK Togo : TG116 01001 Compte N°030359682001 05

FRANCE : 19b rue Jeanne d'arc, 10180
Saint Lyé (TROYES) ; N°SIRET : 813 116 191 000
12 ; N° de TVA intracommunautaire : TVA
FR54 813 116 191

BEC Sarl

IFAC International Federation of Accountants

ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES

ONECCA TOGO



Bureau d'Expertises comptables et de Commissariat aux Comptes. N° OECCA-Bénin: 032-SE N° ONECCA-Togo: 021-09-A2
Certifié ISO 9001:2015 par Intertek Certification France sous le n°0074623-00

Cotonou, le 27 mars 2019

Ministère de la Défense Nationale
Secrétariat Général
Secrétariat Administratif
28
03
19
KASSA 201

A

La Personne Responsable des Marchés
Publics du Ministère de la Défense Nationale
(MDN).

Cotonou-Bénin

Contrat: N° 065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/2019

N/Réf: 48/03/SM/FA/BEC/BEN/19

Objet : Mission d'Audit des marchés publics et des délégations de service public passés
par différentes autorités contractantes du Bénin au titre des gestions budgétaires
2016 et 2017 (lot 1) _ **Demande de base de données des Marchés Publics
(2016 & 2017) et état des plaintes**

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que notre cabinet a été déclaré titulaire du marché
N° 065/MPD/PRMP/CCMP/SP du 20/02/19 relatif à la mission mieux renseignée en objet.

A ce titre, et en prélude au démarrage de ladite mission, nous vous prions de bien vouloir
nous communiquer la liste de tous les marchés passés par votre département ministériel
ainsi que l'état des plaintes reçues des soumissionnaires et/ou candidats au titre des
gestions budgétaires 2016 et 2017, de préférence dans un format Excel sur CD-ROM ou
par courriel (bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com / mensexpert@yahoo.fr).

Nous vous saurions gré des dispositions que vous ferez prendre afin que ladite liste soit
communiquée à l'équipe d'audit au plus tard le **jeudi 4 avril 2019**.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de
nos salutations distinguées.

Serge Mensah
Serge-MENSAH
Associé Gérant
Expert-comptable diplômé



ANNEXE 4 :

- Gestion 2016

Tableaux d'exhaustivité (Procédure d'Appel d'Offres Ouvert_2016)

		DAO			Réception & ouverture des offres			Analyse, Evaluation des offres & Attribution						Contractualisation				Total	TOTAL REQUIS	%
N° d'ordre	Marchés (N° & Intitulé)	3			4			5						6						
		a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p			
1	Marché n° 097/MEFPD/MDN/DNCMP/SP Relatif à la POURSUITE ET ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE TYPE R+1 DEVANT ABRITER LA DIRECTION DU CENTRE DE PERFECTIONNEMENT AUX ACTIONS POST CONFLICTUELLES DE DÉMINAGE ET DE POLLUTION (CPADD) A OUIDAH	1	0	1	0	0	1	1	1	1	N/A	0	0	0	1	1	0	8	15	53%

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

Légende

Planification

1. Programme prévisionnel de passation des marchés (PPPM) initial et révisé (le cas échéant) de chaque AC
2. Preuve de publication du PPPM par la DNCMP

3. DAO

- a. l'avis d'appel d'offres
- b. le Dossier d'Appel d'Offres
- c. les avis de non objection sur le DAO

4. Réception & Ouverture des offres

- d. les offres des soumissionnaires
- e. les actes de désignation des membres de la commission d'ouverture des plis, d'analyse et d'évaluation des offres
- f. les procès-verbaux d'ouverture des offres signés

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. les rapports d'analyse et d'évaluation signés
- h. les PV d'attribution provisoire des offres
- i. l'avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. l'avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. la notification d'attribution provisoire
- l. la preuve d'information des soumissionnaires non retenus ou preuve de publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- m. les contrats signés, approuvés et enregistré
- n. la notification du marché
- o. la preuve d'approbation du marché par la personne habilitée
- P. la preuve de publication de l'attribution définitive du marché

- Procédure d'entente directe

		Autorisation	Dossier de consultation		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Total	TOTAL REQUIS	%	% Globa
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2	3		4				5							6						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Marché N° 017/MEFPD/MCDN/DNCMP/SP du 22/03/2016 relatif à l'ACQUISITION DE MATÉRIELS DE MAINTIEN D'ORDRE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	N/A	1	0	0	N/A	1	1	N/A	4	14	29%	32%
2	Marché N° 0092/MEFPD/MCDN/DNCMP/SP du 16/03/2016 relatif à LA FOURNITURE DE 04 VEHICULES TOYOTA LAND CRUISER PICK6UP MONO CABINE	1	0	0	0	0	0	0	0	0	N/A	1	1	0	N/A	1	1	N/A	5	14	36%	

Légende : « 1 » si la pièce est disponible, « 0 » sinon et « n/a » si la pièce n'est pas requise

- Gestion 2017

Procédure d'entente directe

		Auto risati on	Dossier de consultation		Réception & ouverture des offres				Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Total	TOTAL REQUIS	%	Total global %
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2	3		4				5							6						
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
1	Marché N° 318/MEF/MDN/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à l'ACQUISITION DE 15 PICK-UP NISSAN 4X4 HARBODY DOUBLE CABINE DIESEL AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NA	1	0	0	NA	1	0	NA	2	14	14%	24%
2	Marché N° 320/MEF/MDN/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à L'ACQUISITION DE 05 PICK-UP TOYOTA HILUX 4X4 DOUBLE CABINET DIESEL AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NA	1	0	0	NA	1	0	NA	2	14	14%	
3	Marché N°332/MEF/MDN/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à L'ACQUISITION DE 48 VÉHICULES DE TRANSPORT DES TROUPES (02P+10P) KIA 450 DE 2,5 TONNES PLUS LOTS DE BORD ET PIÈCES DE RECHANGE DE 1ERE NECESSITE AU PROFIT DES FAB	0	0	0	1	0	0	0	0	0	NA	1	1	0	NA	1	1	NA	5	14	36%	
4	Marché N° 319/MEF/MDN/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à L'ACQUISITION DE 10 PICK-UP ISUZU D-MAX DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NA	1	0	0	NA	1	0	NA	2	14	14%	
5	Marché N° 417/MEF/MDN/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à L'FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS MILITAIRES ET CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DANS LA COMMUNE D'ALLADA AU PROFIT DES FORCES ARMÉES BÉNINOISES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NA	1	0	0	NA	1	1	NA	3	14	21%	
6	Marché N° 533/MEF/MDN/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à L'ACQUISITION D'EFFETS D'HABILLEMENT AU PROFIT DES FORCES ARMÉES BENINOISES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NA	1	1	0	NA	1	1	NA	4	14	29%	

		Auto risati on	Dossier de consultation	Réception & ouverture des offres					Analyse, Evaluation des offres & Attribution							Contractualisation			Total	TOTAL REQUIS	%	Total global %
N°	Marchés (N° & Intitulé)	2	3		4				5							6			Total	TOTAL REQUIS	%	Total global %
			a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m	n	o	p				
7	Marché N° 535/MEF/MDN/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à L'ACQUISITION D'EFFETS D'HABILLEMENT AU PROFIT DES FORCES ARMÉES BENINOISES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NA	1	1	0	NA	1	1	NA	4	14	29%	
8	Marché N° 534/MEF/MDN/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à L'ACQUISITION DE 720 PISTOLETS AUTOMATIQUES GLOK-19 AVEC RAIL POUR LAMPE TACTIQUE DE CALIBRE 9MN ET ACCESSOIRES AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NA	1	1	0	NA	1	1	NA	4	14	29%	
9	Marché N° 536/MEF/MDN/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à L'ACQUISITION DE MATÉRIELS DE TRANSMISSION AU PROFIT DES FORCES ARMÉES BENINOISES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NA	1	1	0	NA	1	1	NA	4	14	29%	
10	Marché N° 404/MEF/MDN/DNCMP/SP du 11/09/2017 relatif à L'FOURNITURE DE 24 RADARS MOBILES ET 300 ALCOTESTS DIGITAUX AU PROFIT DE LA GENDARMERIE NATIONALE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NA	1	1	0	NA	1	1	NA	4	14	29%	

1. Planification

Plan annuel de passation des marchés (initial) et révisé (le cas échéant) de chaque AC

2. Autorisation

Preuve de l'autorisation préalable de la DNCMP sur la procédure de gré à gré

1. Dossier de consultation

- a. Lettre d'invitation à soumissionner
- b. Dossier de consultation validé

4. Réception & Ouverture des offres

- c. Offres des soumissionnaires
- d. Actes de désignation des membres de la CPMP
- e. Actes de désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres
- f. Procès-verbal d'ouverture des offres signé

5. Analyse, évaluation & attribution

- g. Rapport d'analyse et de synthèse
- h. PV d'attribution provisoire signé
- i. Avis de non objection de la CCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- j. Avis de non objection de la DNCMP et des bailleurs pour les financements extérieurs (le cas échéant) sur le PV d'attribution provisoire
- k. Preuve de notification d'attribution provisoire
- l. Preuve d'information des soumissionnaires non retenus
- m. Publication du procès-verbal d'attribution provisoire

6. Contractualisation

- n. Signature du contrat par l'attributaire et l'AC
- o. Preuve de notification du marché
- p. Preuve de publication de l'attribution définitive du marché

Annexe 4 : Tableau de détermination du délai moyen de passation

➤ Gestion 2016

N°ordre	Délai	De la date de publication de l'avis au Dépôt des plis	Du dépôt des plis à l'attribution provisoire	De l'attribution provisoire à la signature du contrat	De la signature du contrat à l'approbation du marché	Total
	Intitulés du marché					
1	Construction d'un immeuble à rez de chaussée, plus deux étages avec edicule devant abriter le data center national	28	1	236	0	265
Délai global						265
Délai entre le dépôt des plis et la signature du contrat						237
Volume de marchés concernés (pertinents)						1
Délai moyen entre le dépôt des plis et la signature des contrats						237

Annexe 5 : PV de restitution

BEC SARL

PROCES VERBAL DE SEANCE DE RESTITUTION DES CONCLUSIONS DE L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE DIFFERENTS DEPARTEMENTS MINISTERIELS DU BENIN AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2016 & 2017

Nom de l'Autorité Contractante : Ministère de la Défense Nationale (MDN).

Date de tenue de la séance de restitution : 12 novembre 2019

Heure de démarrage : 15 h 50 mn

Heure de fin : 17 h 49 mn

Personnes présentes à la séance :

(Cf. liste de présence de la séance de restitution ci-jointe en annexe)

I. Observation Préliminaire

Il n'existe pas un acte de nomination du Secrétaire Général du Ministère qui fait office de PRMP sur les gestions 2016 et 2017.

Pour ce qui concerne le Marché N°097/MEFPD/MDN/DNCMP/SP du 22/03/2016, relatif à la poursuite et achèvement des travaux de construction d'un bâtiment de type R+1 devant abriter la direction du Centre de Perfectionnement aux Actions Post Conflictuelles de Déminage et de Pollution (CPACDD) à Ouidah, attribué à la « SOCIETE SILCO SARL », la résiliation du contrat de la société SBAM et son attribution à l'entreprise SILCO SARL est dû à une défaillance de la Société SBAM.

II. Récapitulatif des pièces collectées

Rien au cours de la restitution

III. Récapitulatif des pièces en cours de collecte

Les pièces devant faire l'objet de collecte complémentaire sont :

- Le Relevé des dépenses au titre des exercices budgétaires 2016 et 2017 (du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque) ou à défaut l'état des dépenses ;
- Les preuves de paiement des marchés échantillonnés ;
- Les pièces devant faire l'objet d'audit physique ;
- L'ensemble des pièces manquantes citées dans le rapport provisoire transmis au MDN (Pour les Gré à gré, n'ayant pas fait l'objet de concurrence, les différentes autorisations du gouvernement et les lettre d'invitation pour demande de devis adressée au fournisseur)
- Les actes de nominations et de mise en place des organes de passation (, Secrétariat de la PRMP, CPMP et CCMP) au titre des gestions budgétaires 2016 & 2017 ;
- Les rapports d'activités annuels des différents organes de passation et de contrôle des exercices budgétaires 2016 & 2017 ;
- Le PPM spécifiques aux élections de 2016

EC SARL

Les différentes pièces seront communiquées au cabinet au plus tard le jeudi 14 novembre à 16 heures 2019

IV. Synthèse des observations du consultant

3.1. Sur l'existence, l'organisation, le fonctionnement et la conformité des organes de passation et de contrôle des marchés publics au sein du MDN

Constat 1 : Forces

- ✓ Existence des organes de passation de l'Autorité Contractante. Toutefois, la preuve matérielle reste à communiquer aux auditeurs.

Constat 2 : Faiblesses

- ✓ Insuffisances de moyens matériels, humains et financiers ;
- ✓ Difficulté pour archiver les dossiers de marché (défaut d'un système adéquat d'archivage) ce qui entraîne des difficultés de recherches de la documentation relative aux marchés publics ;
- ✓ Manque d'espace pour une bonne archive.

3.2. Sur les procédures de passation des marchés collectés

L'audit a sélectionné l'échantillon suivant l'approche des risques qui se présente de la manière suivante :

Gestion	Mode de passation	Population mère		Echantillon		%	
		Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume
2016	Gré à Gré	546 020 500	2	546 020 500	2	83,46%	66,67%
	AOO	108 199 780	1	108 199 780	1	16,54%	33,33%
	Total général	654 220 280	3	654 220 280	3	100,00%	100,00%
2017	Gré à Gré	138 974 285 711	11	138 330 875 632	10	99,54%	90,91%
	Total général	138 974 285 711	11	138 330 875 632	10	99,54%	90,91%

Tous les marchés échantillonnés ont été communiqués aux audits

➤ Gestion 2016

Ils ont été passés au terme de trois (3) procédures distinctes comme la compilation ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	AOO	1	1
2	GG	2	2
Total général		3	3

➤ Gestion 2017

Ils ont été passés au terme de six (06) procédures distinctes comme la compilation ci-après :

EC SARL

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Nombre de procédures
1	GG	10	6
Total général		10	6

Conclusions de l'audit :

➤ Gestion budgétaire 2016

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Ministère de la Défense Nationale sur l'exercice budgétaire 2016, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	AOO	1	0	0	1	0
2	GG	2	0	0	2	0
Total		3	0	0	3	0
%		100%	0%	0%	100%	0%
Légende						
REG	Procédure régulière					
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités					
IRR	Procédure irrégulière					
NUL	Marché nul					
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion					

➤ Gestion budgétaire 2017

La revue de conformité des procédures de passation des marchés du Ministère de la Défense Nationale sur l'exercice budgétaire 2017, appelle de notre part les conclusions ci-après :

N° d'ordre	Mode de passation	Volume de marchés	Opinions			
			Favorable/favorable avec réserve	Défavorable		
				IRR	NUL	IMP
1	GG	10	0	1	9	0
Total		10	0	1	9	0
%		100%	0%	10%	90%	0%
REG	Procédure régulière					
RSR	Procédure régulière sous réserve de non-conformités					
IRR	Procédure irrégulière					
NUL	Marché nul					
IMP	Impossibilité d'exprimer une opinion					

Toute ses opinions seront modifiées en fonction de la documentation fournie

3.3. Sur les plaintes

Selon les TDR, l'auditeur doit analyser les contentieux éventuels en cours, formuler les recommandations pour leur règlement.

EC SARL

Au titre des gestions budgétaires 2016 et 2017, nous n'avons pas eu connaissance de plaintes formulées par les soumissionnaires au niveau de l'AC.

3.4. Sur l'exécution financière et l'obtention des relevés de dépenses et preuves de paiement

Le consultant a rappelé le courrier du 24/07/2019 sur la collecte des pièces de règlement, adressé à l'Autorité Contractante.

La PRMP a promis contacté La DAF pour que nous puissions avoir le têt le 14 novembre 2019 à 16 heures.

Enfin, le cabinet a recueilli après échange les besoins et les difficultés que rencontrent les acteurs de la chaîne de passation et de contrôle des marchés publics. Il s'agit de :

- Manque de matériels de travail (matériels informatiques, matériels de bureau, etc...);
- Insuffisances de locaux pour archives ;
- Besoins de renforcement de capacité ;

La séance a été levée à 17h 49 mn par la PRMP.

Fait à Cotonou, le 12 novembre 2019


AZEWA ADE Bachele
Pour Bec Sarl


Pour l'autorité contractante

BEC Sarl
02 BP 1913 Cotonou
Tél : +229 21 30 54 22
Email : bec_scp@yahoo.fr / bec@becsarl.com

**AUDIT DES MARCHES PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC PASSES PAR DIFFERENTES
AUTORITES CONTRACTANTES DU BENIN AU TITRE DES GESTIONS BUDGETAIRES 2016 ET 2017**

SEANCE DE RESTITUTION

Autorité Contractante : MDN

Cotonou, le 12 / 11 / 2019

Liste de présence

N°	Nom & Prénoms	Responsabilité & Structure	Tél. & Mail	Signature
1	AZONWADE A. Pacheli	chef Mission / Audit BEC Sarl	21305422/97780955 pacheli.aze@becsarl.com	
2	GNANHOUE Lamine Najoie	S-PRMP/MDN	66023147/95480099 Gnamlamo@gmail.com	
3	VIGAN-M. Bonaventure	SGM- Défense	97085056	
4	SEKPE Camille B.	Personne Ressource MDN	96556344 sekcemille@yahoo.fr	
5	QUENUM Virgile	Personne Ressource MDN	96556344 quenum2014@gmail.com	
6				
7				